

Canal du Midi : le renouvellement des platanes à la suite de leur abattage (chancre coloré du platane)



Légende : La re-plantation d'un tronçon du Canal du Midi avec des charmes houblon, au niveau de Puichéric. © VNF

Arbres : gestion et renouvellement d'alignements

Ville : Canal du Midi

Depuis 2012, Voies navigables de France (VNF) met en œuvre un programme de restauration des plantations et des berges du canal du Midi. Pour élaborer ce projet d'envergure (20 795 arbres - chiffre janvier 2026 ont été replantés le long du canal du Midi depuis l'hiver 2011-2012), VNF s'est entouré d'équipes pluridisciplinaires réunissant des spécialistes, des scientifiques et des experts dans les domaines patrimonial et historique, arboricole et paysager. Ce programme, document de référence, a été validé au niveau ministériel après concertation dans les diverses instances en charge des Sites (patrimoine), et de la nature. Il définit les essences de remplacement et les modalités de régénération sur l'ensemble des berges du canal du Midi et ses annexes.

Le projet répond à des exigences patrimoniales et paysagères fortes. Il s'appuie sur les principes suivants : choix de sujets de grand développement restituant, à terme, l'effet de colonnade et de voûte arborée ; respect de l'espacement des arbres tel qu'aujourd'hui (7 à 8 mètres en moyenne) ; maintien ou restauration d'une symétrie sur les deux rives ; homogénéité des essences sur de grands tronçons.

Afin de limiter les risques d'une autre épidémie de grande ampleur à l'échelle du canal, plusieurs essences d'arbres ont été sélectionnées et sont replantées. La nouvelle essence identitaire retenue est le chêne chevelu, arbre résistant et de hauteur comparable au platane. Il sera planté sur de grandes sections d'un bout à l'autre du linéaire et occupera 40% de celui-ci.

D'autres essences d'arbres viennent s'intercaler, sélectionnées elles aussi pour leur hauteur, leur longévité et leur adaptation aux milieux traversés. Certaines zones urbaines comme à Toulouse ou à Narbonne, ou certains sites emblématiques (9 écluses de Fonserannes, Le Somail...) ont leur propre projet paysager, du fait d'interactions paysagères fortes entre le canal et les espaces publics.

Coordonnées

